

## Mgr Pontier réélu à la tête de la CEF

**Author :** Maximilien Bernard

**Categories :** [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

**Date :** 18 mars 2016



CONFÉRENCE  
des évêques  
de FRANCE

Ce vendredi 18 mars se sont achevés les travaux de l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France réunie depuis le mardi 15 mars à Lourdes. Les évêques se sont retrouvés en carrefours autour de différentes questions que posent les prêtres venus d'autres pays et exerçant leur ministère dans les diocèses. A l'issue de ces travaux, l'Assemblée a voté le principe d'établir une charte, partagée par l'ensemble des diocèses, sur l'accueil et l'accompagnement des prêtres venus d'autres pays.

Une part importante de cette session (3 séquences) a été réservée à la question du dialogue avec les musulmans. Réunis en forums, les évêques ont pu échanger sur les sujets suivants :

- l'école catholique et l'Islam ;
- la formation chrétienne dans une société où l'Islam est présent ;
- la place des communautés religieuses dans notre société et particulièrement la place de l'Église ;
- la vie chrétienne dans un monde sécularisé et pluraliste ;
- le Service diocésain pour les relations avec les musulmans.

Ils ont rappelé l'importance du dialogue tout en soulignant les complexités éventuelles.

Une séquence a été consacrée aux réseaux sociaux et à leurs enjeux pour le ministère épiscopal. Le frère **Eric Salobir**, o.p., a éclairé les évêques sur les défis et les opportunités d'une présence épiscopale sur ces réseaux. En marge de cette conférence, trente évêques ont assisté à un temps de formation sur Twitter.

Un autre temps de cette Assemblée a permis aux évêques de travailler sur les églises, « Un nouvel enjeu pastoral ». Au sein de forums, ils ont échangé sur les thèmes suivants : l'aspect culturel de l'utilisation des églises ; la dimension liturgique ; les questions liées à la désaffectation ; la relation entre patrimoine et dimension spirituelle.

### Elections et votes

#### *Présidence de la CEF*

Ont été réélus :

- Mgr **Georges Pontier**, archevêque de Marseille : président de la Conférence des évêques de France pour un second mandat de 3 ans.
- Mgr **Pierre-Marie Carré**, archevêque de Montpellier : vice-président de la Conférence des évêques de France, pour un second mandat de 3 ans.
- Mgr **Pascal Delannoy**, évêque de Saint-Denis : vice-président de la Conférence des évêques de France, pour un second mandat de 3 ans.

#### *Conseil Permanent*

- Mgr **Stanislas Lalanne**, évêque de Pontoise : membre du Conseil permanent en tant qu'évêque d'un diocèse de plus d'1 million d'habitants, pour un second mandat de 3 ans.
- Mgr **François Fonlupt**, évêque de Rodez : membre du Conseil permanent en tant qu'évêque exerçant son ministère depuis moins de 5 ans, pour un second mandat de 3 ans.
- Mgr **Benoît Rivière**, évêque d'Autun : membre du Conseil permanent en tant qu'évêque exerçant son ministère depuis plus de 10 ans, pour un second mandat de 3 ans.

Ont été élus :

- Mgr **Pascal Wintzer**, archevêque de Poitiers : membre du Conseil permanent en tant qu'évêque d'un diocèse comptant entre 500 000 et 1 million d'habitants, pour un premier mandat de 3 ans.
- Mgr **Jean-Pierre Batut**, évêque de Blois : membre du Conseil permanent en tant qu'évêque d'un diocèse comptant moins de 500 000 habitants pour un premier mandat de 3 ans.
- Mgr **Philippe Mousset**, évêque de Périgueux et Sarlat : membre du Conseil permanent en tant qu'évêque ayant entre 5 et 10 ans d'exercice de son ministère pour un premier mandat de 3 ans.

#### *Comité études et projets*

Ont été réélus :

- Mgr **Laurent Ulrich**, archevêque de Lille : président du Comité études et projets pour un second mandat de 3 ans.
- Mgr **Jérôme Beau**, évêque auxiliaire de Paris : membre du Comité études et projets pour un second mandat de 3 ans.

A été élu :

- Mgr **Jean-Marc Aveline**, évêque auxiliaire de Marseille : membre du Comité études et projets pour un premier mandat de 3 ans.

#### *Commission doctrinale*

Ont été réélus :

- Mgr **Eric de Moulins-Beaufort**, évêque auxiliaire de Paris : président de la Commission doctrinale pour un second mandat de 3 ans.
- Mgr **Vincent Dollmann**, évêque auxiliaire de Strasbourg : membre de la Commission doctrinale pour un second mandat de 3 ans.
- Mgr **Robert Wattebled**, évêque de Nîmes : membre de la Commission doctrinale pour un second mandat de 3 ans.

A été élu :

- Mgr **Luc Crepy**, évêque du Puy-en-Velay : membre de la Commission doctrinale pour un premier mandat de 3 ans.

#### Commission financière et Conseil pour les affaires économiques sociales et juridiques

A été réélu :

- Mgr **Jean-Yves Nahmias**, évêque de Meaux : président de la Commission financière et du Conseil pour les affaires économiques sociales et juridiques pour un second mandat de 3 ans.

#### *Conseil pour la solidarité*

A été réélu :

- Mgr **Jacques Blacquart**, évêque d'Orléans : président du Conseil pour la solidarité pour un second mandat de 3 ans.

#### *Conseil pour l'Enseignement Catholique*

A été réélu :

- S. Em. le Cardinal **Jean-Pierre Ricard**, archevêque de Bordeaux : président du Conseil

pour l'Enseignement Catholique pour un second mandat de 3 ans.

*Observatoire Foi et Culture*

A été élu :

- Mgr **Hubert Herbreteau**, évêque d'Agen : président de l'Observatoire Foi et Culture pour un premier mandat de 3 ans.

*Représentant de la CEF à la COMECE (Commission des Episcopats de la Communauté Européenne)*

A été réélu :

- Mgr **Jean-Pierre Grallet**, archevêque de Strasbourg : représentant de la CEF à la COMECE pour un second mandat de 3 ans.

L'Assemblée a fait le choix du lancement d'un nouveau groupe de travail par le Comité études et projets sur le thème : « Le service de l'unité d'un presbyterium ». Elle a élu Mgr **Jean-Louis Balsa**, évêque de Viviers, président de ce groupe de travail.

Elle a aussi approuvé l'ensemble du Missel Romain établi par la Commission Episcopale Francophone pour les Traductions Liturgiques (CEFTL), laissant à la CEFTL le soin d'apporter les dernières mises au point du texte.